

**SAUVETAGE.** Vendredi après-midi, au Moléson, un parapentiste a effectué une mauvaise chute après le décollage. «Gravement blessé à une jambe, bloqué dans la falaise, il a dû être hélitreuillé», communique la Rega. Au final, l'hélicoptère a été en mesure de le préparer au transport médicalisé jusqu'à l'hôpital.

# Avec une confiance totale dans le théâtre

Le metteur en scène Dorian Rossel était de retour à CO2, vendredi, avec *Le dernier métro*.

ÉRIC BULLIARD

**SAISON CULTURELLE.** Le défi, c'était de porter à la scène un film si célèbre qu'il reste, forcément, en filigrane. Avec *Le dernier métro* (présenté vendredi à la salle CO2 de La Tour-de-Trême), le metteur en scène Dorian Rossel et sa compagnie Super Trop Top (STT) ont empoigné à bras-le-corps le chef-d'œuvre de François Truffaut. Portés par une confiance absolue dans leur art, le théâtre.

Il y a du Peter Brook chez Dorian Rossel, dans son économie de moyens, sa manière de jouer avec les conventions et les codes. Jouer, dans tous les sens du terme, tant son théâtre apparaît ludique. La patte de la compagnie STT (dont on a déjà pu voir à CO2 *Quartier lointain* et *Oblomov*), c'est aussi la clarté du propos, qui n'empêche pas une forme d'exigence: ici, le spectateur est invité à faire une partie du chemin.

L'essentiel de la pièce se déroule dans un théâtre parisien, en 1942. Nous sommes sous l'Occupation: une troupe se bat pour créer son nouveau spectacle, alors que Lucas Steiner, le directeur juif des lieux, s'est enfui. En réalité, il se cache au sous-sol, d'où il donne des indications de mise en scène à son épouse.

## Intelligence raffinée

Dorian Rossel use avec pertinence des outils du théâtre et de son langage, de l'espace vide et des accessoires qui suf-



Sous la direction de Dorian Rossel, *Le dernier métro* devient un jeu, brillant et virevoltant. JESSICA GENOUD

fisent pour créer une situation. Il s'appuie sur la désormais classique distanciation, osant des acteurs qui parlent face au public, un personnage féminin joué par un homme. Et double Marion (incarnée simultanément par deux comédiennes): surprenant, voire perturbant au départ, ce principe semble de mieux en mieux fonctionner, au fur et à mesure que l'acteur et tombeur Bernard Granger répète: «Il y a deux femmes en vous.»

D'une intelligence raffinée, cette mise en scène multiplie ainsi les surprises. Nous voici pris dans un tourbillon, qui comprend des changements d'angles, des chansons et mu-

siques jouées en direct. Sur un rythme soutenu, les comédiens virevoltent, qu'ils soient fidèles de STT, comme Delphine Lanza et Mathieu Delmonté ou des nouveaux très doués, à l'image de Fabien Coquil. Quant à Erik Gerken, d'origine danoise, il incarne Lucas Steiner avec une présence magnétique idéale pour ce personnage omniprésent, mais caché aux yeux des autres.

## Et aujourd'hui?

Un bémol toutefois: cette mise en scène formellement si réjouissante donne l'impression de laisser le fond au second plan. Certes, la lourdeur de l'Occupation reste bien pré-

sente, en particulier avec les interventions antisémites entendues à la radio ou sous la plume du critique Daxiat. Tout comme l'hommage au théâtre, cette force qui continue à pulser malgré la guerre et le chaos.

L'actualité du propos, en revanche, n'apparaît pas forcément évidente, malgré quelques échos contemporains sur le risque d'envahissement du pays, par exemple: il suffirait de remplacer juifs par musulmans pour y entendre de nombreux discours actuels. Mais, dans l'ensemble, l'objectif avoué d'interroger notre époque et le retour des extrémismes demeure en retrait, derrière le simple plaisir du jeu. ■

## La coopérative est déjà sur les rails

**CERNIAT.** Une huitantaine de personnes ont participé, vendredi soir à Cerniat, à la séance d'information consacrée à l'avenir du Restaurant de la Berra et du P'tit Marché (*La Gruyère* de jeudi). Parmi elles, plusieurs conseillers communaux de Val-de-Charmey et des anciens syndics: beaucoup ont pris la parole pour apporter leur entier soutien au projet de coopérative, apprécie Guy Maradan, à l'origine de la démarche, joint au téléphone. En attendant sa création formelle, un groupe de travail s'est constitué et la souscription a été lancée (coopérative.cerniat@gmail.com). «Des contacts ont aussi été pris avec un notaire pour la rédaction des statuts», indique Guy Maradan, enfant du village.

Les avantages (suivi serré, solidarité, stabilité) et inconvénients (processus plus lent) d'une coopérative ont été présentés: «Je suis confiant», indique Guy Maradan, lui-même actif dans le domaine bancaire à Berne et longtemps administrateur des Raiffeisen de Cerniat et Charmey. «La commune restant propriétaire, on prend peu de risques.» Idéalement, la coopérative prendra le relais le 1<sup>er</sup> janvier. Dans l'intervalle, Guy Maradan sera l'interlocuteur de la commune. Au restaurant, une période transitoire s'est ouverte avec l'arrivée de Mélanie Sauge, secondée par Françoise Brunetti, l'ancienne patronne, durant trois mois d'essai, avant le passage à la structure définitive. Pour ce qui est du P'tit Marché, des personnes se sont déjà annoncées pour soulager Nelly Castella, qui va réduire ses activités. Un intérêt marqué pour un magasin en vrac s'est aussi fait jour. JnG

## La confiance, moteur de réussite

**DÉMO.** Le jeu Cap sur la confiance va être présenté ce mercredi à la librairie du Vieux-Comté, à Bulle. Ses créateurs, Mélanie Cotting et Quentin Bays, ont quitté l'enseignement public à la suite d'une frustration: malgré leurs efforts, les bons élèves réussissaient et les autres restaient à la traîne. «On a eu l'idée de travailler sur l'émotionnel, car on se rendait compte que la peur, la tristesse ou encore la colère bloquaient l'apprentissage», explique Mélanie Cotting.

Les deux anciens enseignants et directeurs d'établissement ont créé leur société en 2012. Ils ont développé le jeu Cap sur la confiance, une chasse au trésor «où chaque enfant choisit son but, puis regarde ce qui le dérange. On apprend ensuite à visualiser ce but, à libérer les émotions et à obtenir les clés pour apprendre à décortiquer la consigne.» D'abord utilisé lors de cours de soutien pour enfants et adolescents ou de séminaires pour adultes, le jeu est aujourd'hui commercialisé et adapté à un usage privé. SW

Présentations du jeu à Bulle: librairie du Vieux-Comté, mercredi 10 octobre de 14 h à 15 h 30; Beblom Academy, mardi 30 octobre de 16 h 30 à 18 h; librairie de Cap et de mots, vendredi 16 novembre de 18 h à 20 h

# «Une lutte à couteaux tirés désormais!»

Nouveau rebondissement dans l'affaire Clos Fleuri. La FOPIS se dit exclue des négociations par la Fondation qui vient de saisir le médiateur cantonal.

**CLOS FLEURI.** La tension vient de monter d'un cran dans l'affaire Clos Fleuri. Lundi matin, la Fédération des organisations du personnel des institutions sociales friburgeoises (FOPIS) a tapé une nouvelle fois du poing sur la table. Devant la presse, son secrétaire général suppléant Bernard Fragnière a révélé les derniers agissements de la Fondation Clos Fleuri. «Des manœuvres pour tenter d'exclure non seulement les représentants du personnel, mais également la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) du processus de régularisation des problèmes.»

La Fondation Clos Fleuri vient en effet de saisir le médiateur cantonal. «Alors que nous voulions nous entretenir prochainement avec la DSAS, cette dernière nous dit qu'elle ne pouvait plus répondre à nos sollicitations.» Pour Bernard Fragnière, c'est simple: «La Fondation a neutralisé la DSAS

pour lui interdire de mettre son nez dans ses affaires. Ça dénote le culot démesuré de l'institution.»

Dans le même temps, la direction de Clos Fleuri «a invité le personnel à une séance d'information sur la constitution d'une commission du personnel», dénonce sèchement la FOPIS. «Vous êtes en conflit ouvert avec votre chef et c'est lui qui vient vous dire comment vous organiser pour négocier une solution! C'est digne d'une scène kafkaïenne.»

En résumé, «la Fondation a décidé d'une stratégie d'obstruction à la résolution des problèmes qui gangrènent une institution devenue aujourd'hui un bateau ivre.» Et Bernard Fragnière de relever que Clos Fleuri «est soutenu à hauteur de 90% par l'Etat». «Or, la Fondation continue à agir comme si elle était PDG de Clos Fleuri.»

## Nouvelles actions envisagées

La FOPIS évalue de nouvelles actions. «Nous allons nous lancer dans une lutte à couteaux tirés», gronde Bernard Fragnière. Plus question de collaborer avec l'institution dans de telles conditions. Des démarches d'un autre type sont envisagées. Notamment la saisie de l'Autorité de surveillance des fondations, une dénoncia-

tion à l'Inspectorat du travail ou encore la saisie de l'Office cantonal de conciliation pour les conflits de travail. La FOPIS compte encore réunir le personnel et le soutenir dans les démarches qu'il souhaite mener. Lundi matin, le mot «grève» était énoncé comme une possibilité.

Pour rappel, la FOPIS dénonçait en décembre dernier des dysfonctionnements et des pressions sur les employés de Clos Fleuri et les personnes en situation de handicap dont elle a la charge. Des griefs repris par des membres du personnel ainsi que des parents de résidents (*La Gruyère* du 21 décembre). Il était question d'un environnement de travail délétère, «une véritable dictature», se désolait un collaborateur en larmes. D'autres dénonçaient encore des cas de «mobbing», de «burnout», d'«angoisse».

La DSAS avait alors pris la mesure de la gravité de l'affaire et mandaté une enquête. En juin dernier, cette dernière concluait que la prise en charge des personnes en situation de handicap était «très bonne», mais qu'il existait «un malaise au sein du personnel, essentiellement dans les ateliers et les résidences». Le management était remis en cause, plus spécifiquement «le manque de concer-

tation, la rigidité des règles et procédures ou encore la façon de traiter les erreurs et manquements mineurs».

Dès lors, la DSAS a entrepris de piloter la restauration de la confiance, en supervisant, entre autres, la création d'une commission du personnel et la mise en place d'un coaching de la direction. Ces démarches avaient été acceptées par la FOPIS, qui se montrait néanmoins sceptique quant aux chances de succès.

## Deux offres refusées par la DSAS

Claudia Lauper, la secrétaire générale adjointe de la DSAS, réagit: «A la suite des conclusions de l'audit, nous avons accepté de financer un mandat externe visant à améliorer le management de Clos Fleuri. Dans ce mandat, un processus participatif impliquant le personnel doit être garanti. Or, la Fondation Clos Fleuri a retenu deux offres qui ne remplissaient pas cette exigence. La DSAS les a donc refusées. La Fondation a saisi le médiateur cantonal à ce sujet. Quoi qu'il en soit, cela a pour conséquence de retarder l'avancement du dossier.» Claudia Lauper ajoute par ailleurs que, «en ce qui

concerne les autres recommandations de l'audit, la DSAS réunira prochainement des représentants du conseil de fondation et de la FOPIS pour essayer de renouer le dialogue.»

Quant à la présidente du conseil de fondation de Clos Fleuri Elisabeth Dunand, elle ignorait la tenue d'une conférence de presse par la FOPIS ce lundi: «Nous allons répondre de manière claire et circonstanciée aux questions ces prochains jours.» A propos du directeur Charles Butty, elle affirme qu'il «a toujours la pleine et entière confiance du conseil de fondation». YG